

Département du Jura
Arrondissement de Lons-le-Saunier
COMMUNE DE NOZEROY

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Nous Maire de la Commune de Nozeroy,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2 212-1,

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R 44 R 225

A l'occasion de la Foire de printemps qui se déroulera le Mercredi 7 mai 2025,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

- La circulation de tous véhicules est interdite Grande Rue et Place desannonciades le mercredi 7 mai de 7 heures à 17 heures.
- Le stationnement est interdit à tous véhicules le mercredi 7 mai de 7 heures à 17 heures place des Annonciades et Grande rue.

Article 2 : Une signalisation sera mise en place par les organisateurs.

Article 3 : Monsieur le Maire, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Nozeroy sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Directeur de l'Équipement.

Le Maire,
Dominique CHAUVIN

A Nozeroy, le 24 avril 2025

